

Échos des Orres

BULLETIN
MUNICIPAL
JUILLET
2024

Édito



Le mot du **Maire** : Pierre VOLLAIRE

Chers amis Orrians,

La saison d'hiver 2023/2024 a dépassé nos prévisions en générant un chiffre d'affaires supérieur à 14 millions d'euros (remontées mécaniques TTC), qui constitue le record depuis la création de la station. Au-delà de ce chiffre enthousiasmant, le nombre de journées skieurs, qui s'élève à 553.000, confirme l'intérêt porté par nos visiteurs à pratiquer ce merveilleux et incomparable sport qu'est le ski alpin. La qualité de l'enneigement, l'image environnementale et l'attractivité de l'offre constituent les moteurs d'intérêt, notamment auprès de la clientèle internationale qui, pour la première fois, atteint la proportion de 25%, incluant de nombreuses familles.

Avec une satisfaction unanime des utilisateurs, le **Pôle Sport Innovation**, ouvert en décembre, constitue un excellent outil pour découvrir, débiter et performer en lien avec le domaine où s'exerce la pratique réelle des sports et loisirs de montagne. Le premier workshop « sport et innovation » vient de rassembler 20 acteurs experts des écoles, clubs, fédérations, université, équipementiers, lycées, pour initier des projets de R/D appliquée, avec en particulier pour objet la détection et la montée en performance d'athlètes, par exemple en vue des prochains JO de 2030. Le bâtiment qui l'abrite sur le front de neige, à 1650, illustre notre volonté de moderniser la station, tout en conservant le parti architectural labellisé "Architecture Contemporaine Remarquable" pilier du Pays d'Art et d'Histoire que Serre-Ponçon développe avec le Guillestrois-Queyras.

Le **Programme d'Aménagement Stratégique (PAS) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, (17 communes, 17000 habitants) est validé. Complété par le **Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)**, il conduira l'évolution du territoire pour les 20 prochaines années en matière de politique démographique et du logement, mais aussi de sauvegarde des paysages et de la biodiversité. Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) devront être mis en compatibilité avant février 2028.

Dans le domaine de la mobilité, la solution de covoiturage **Rézopouce/Mobicoop est opérationnelle** dès cet été aux côtés des navettes Vaï. Il faut rappeler que le transport représente 42% de la consommation totale d'énergie de la Communauté de communes et 61% des émissions de Gaz à effet de Serre chaque année. Nous devons encourager le changement

de comportement. A ce titre, la nouvelle organisation du stationnement de la station a atteint ses objectifs de sécurité et de fluidité, avec notamment pour effet le développement du covoiturage et de l'usage des navettes.

En matière de déchets, la collecte des biodéchets va débiter au moyen de bio-seaux associés à 4 composteurs « grutables ». **6 sites de compostage** partagés sont en cours d'installation dans les hameaux de la commune.

Les travaux de construction de la centrale hydroélectrique de l'Eysalette ont débuté. Ce ne sont pas moins de 4 GWh d'énergie électrique équivalents à la consommation des équipements de la SEMLORE qui seront produits à partir du début 2026.

Les études d'amélioration des bâtiments des techniques débutent dès cet automne. Nous avons obtenu des subventions (Fonds Vert, FEDER) à hauteur de 1,6 M€ pour un coût global de 2,2 M€. **Les travaux se dérouleront en 2024 et 2025.**

Le projet de réhabilitation des terrasses et du front de neige 1650 se précise, pour des opérations réalisées sur l'année 2025, avec l'aide de l'Etablissement Public Foncier Régional.

Nous lançons le projet de **"tiers-Lieu"** au Chef-Lieu destiné à accueillir à la maison Fichet, un bistrot, une épicerie de dépannage, un espace numérique. Dès le mois de juillet, 2 volontaires en service civique vont nous aider à impulser une dynamique intergénérationnelle qui devra rassembler les énergies, y compris dans le domaine festif.

La disparition de notre amie et conseillère municipale très impliquée **Gisèle Chabrand** constitue une immense perte pour Les Orres. Une pensée très émue, et tout notre soutien pour sa maman Nicole qui vient de perdre son mari André, une grande figure très attachante des Orres, et sa belle-sœur Yvonne Meyssirel qui engendrait l'optimisme de tous les instants, sans oublier son fils Guy, parti beaucoup trop tôt.

**Excellent été à tous.
Profitez de notre belle montagne et de ses valeurs naturelles et humaines en les respectant !**

Sommaire

QUOI DE NEUF AUX ORRES	2-3
Les rencontres de proximité reprennent.....	2
Un tiers-lieu au Chef-Lieu?.....	2
Le service urbanisme recrute, et adapte son fonctionnement.....	3
Mouvements aux ressources humaines.....	3
ÉTAT CIVIL	4-5
LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE	6-9
Enfouissement de réseaux aux Sagnettes.....	6
Les travaux de la centrale hydroélectrique.....	6
Fin de dévoilements de réseaux et début des travaux sur le parking de Terre Rouge.....	6
Confortements définitifs des structures dans les parkings de copropriétés du centre-station Les Orres 1650.....	7
Fin de l'opération des enfouissements Pont-Chef-Lieu-Darène-Les Ribes.....	7
Travaux de voirie.....	7
Travaux de réparation suite aux intempéries de décembre 2023.....	8
Des pompes à chaleur à la piscine.....	9
6 Février 2024 : OCOVA souffle 20 bougies.....	9
PROTECTION ENVIRONNEMENT	10-13
Le Tri des Biodéchets arrive aux Orres.....	10
Schéma de Cohérence Territoriale : Participez aux réunions publiques.....	11
La police municipale se met au vert.....	11
Mobilité : Rézo Pouce.....	12
Mobilité : navettes.....	12
Le débroussaillage, une arme contre le risque incendie.....	13
Qu'est-ce que le débroussaillage ?.....	13
HOMMAGES DE LA COMMUNE	14
DU CÔTÉ DE NOS JEUNES	15-16
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	17-19
40 ans de carrière aux Orres pour Eric Crespin et Eric Philip.....	17
Le Pôle Sport et Innovation : inauguré en février, puis présenté en mars.....	17-18
Ouverture du Pôle Sports Innovation dans l'intersaison : répondez à l'enquête.....	18
Les cabanes de Mélézia : ouverture du chantier.....	19
SERVICES, CULTURE ET FESTIVITÉS	19-24
Le repas de Noël des aînés et des sages.....	19
Café santé.....	20
Atelier vannerie.....	20
Atelier mémoire.....	21
Atelier langue des signes (LSF).....	21
Voyage des aînés à Cassis.....	22
L'ADMR de l'Embrunais.....	22
Les Nuits Internationales des Étoiles.....	23
Nuit Internationale de la Chauve-souris.....	23
Concerts / Expositions / Conférences.....	23-24
DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE	25-24
Réseau des médiathèques : Signature de la convention de coopération.....	25
La grainothèque.....	25
Retour sur les animations.....	26
Littérature.....	26

Rédacteur en chef : Pierre Vollaire
Rédacteurs en chef-adjoint :
Sonia FORME, Suzanne BOU,
Sébastien BONNAFFOUX

Ont participé à la réalisation de ce journal :
Les Services de la Commune
Les Services de la SEMLORE
Les Conseillers Municipaux
Les Professeuses des Ecoles

Crédit photo :
Les Services de la Commune
Les Services de la SEMLORE
Les Conseillers Municipaux
Les Professeuses des Ecoles

Graphisme et impression :
DOC INNOV
Imprimé sur papier PEFC
Ne pas jeter sur la voie publique

Quoi de neuf aux Orres ?

Les rencontres de proximité reprennent



Dans l'objectif de renforcer le dialogue et la proximité entre les Orriens et le Conseil Municipal, plusieurs rencontres au sein des hameaux ont eu lieu en 2021. Ces échanges ont permis de solutionner une bonne partie des problématiques soulevées par les habitants de la commune.

En 2024, ces rencontres reprennent avec l'ambition de continuer à améliorer le cadre de vie dans les hameaux. En effet, le conseil municipal a à cœur de maintenir un échange constant et dynamique avec les Orriens, permettant la mise en œuvre de projets répondant aux attentes de tous.

La première rencontre de l'année a eu lieu le mardi 28 mai aux Sagnettes. Les élus ont pu partager avec les habitants le détail des travaux d'enfouissement démarrant la semaine suivante, et prendre en compte leurs contraintes dans le déroulement du chantier. Les suggestions des Orriens, à la fois concernant les Sagnettes et à la fois plus globales à l'échelle de la commune, ont ensuite été abordées. Ont été notamment identifiées aux Sagnettes des questions d'évacuation des eaux pluviales à reprendre.

De nouvelles réunions seront planifiées dans les autres hameaux d'ici la fin de l'année 2024.

Un tiers-lieu au Chef-Lieu?

L'ouverture en 2021 du restaurant le Lieu, puis en 2022 de la médiathèque des Orres ont tenu leurs promesses : le premier en apportant au Chef-Lieu une offre de restauration d'une qualité reconnue par tous, et la seconde en dédiant aux habitants un lieu de lecture, d'expositions, d'ateliers... accueillant et dynamique, mais également un lieu de rencontre et d'échange.

Afin de compléter cette offre de haut niveau, les élus souhaitent saisir l'opportunité que représentent les salles polyvalentes Boussolenc situées au rez de chaussée de la Maison Fichet.

Deux volontaires en services civiques viendront ainsi dès début août renforcer les équipes de la mairie afin

d'identifier les besoins des habitants et les dynamiques pouvant se créer autour de cet espace. Pour cela, elles auront pour mission de mobiliser les habitants et les visiteurs autour du projet, en proposant ou en aidant au montage d'animations en lien avec leurs besoins. Pour se faire connaître et se familiariser avec la commune, elles appuieront Caroline dans la gestion de la programmation culturelle de la médiathèque, et Lorriane dans la tenue et l'animation du musée Orrian.

Si la dynamique du projet est impulsée par la mairie, l'objectif est bel et bien de créer un lieu de vie et de partage, intergénérationnel, correspondant aux besoins des Orriens et animé par eux.

Le service urbanisme recrute, et adapte son fonctionnement

Suite au départ à la retraite de Véronique NOEL, qui occupait depuis quelques années le poste de secrétaire à l'urbanisme, nous recherchons activement son/sa remplaçant.e. L'offre d'emploi est disponible sur notre site internet, rubrique urbanisme. Pour toute question au sujet du poste, contacter l'accueil de la mairie au 04 92 44 00 40.

Dans l'attente de ce recrutement, le service urbanisme adapte son fonctionnement : nous recevons uniquement sur rendez-vous, du lundi au vendredi. Les rdv peuvent être pris par e-mail en écrivant à urbanisme@mairie-lesorres.fr ou par téléphone en appelant le 06 78 19 81 20. Le dépôt des dossiers est possible auprès de l'accueil aux horaires d'ouverture de la mairie.

Mouvements aux ressources humaines

Départ à la retraite de Véronique NOEL



Véronique NOEL vient de faire valoir ses droits à la retraite et a quitté le service urbanisme de la Mairie au 1er juillet 2024.

Elle est diplômée en programme de gestion informatique et devient Analyste Programmeur de 1982 à 2007 dans trois sociétés en PACA (Marseille, Nice, Aix-en-Provence).

Elle s'installe aux Orres en juin 2007 après avoir fait construire, et devient responsable des ateliers informatiques pour la SEMLORE de 2010 à 2012.

Elle s'est impliquée également dans la vie locale en étant secrétaire du Comité des Fêtes des Orres de 2014 à 2016.

Et pendant dix ans, Véronique a travaillé pour la commune des Orres :

- Dès mars 2014 à mars 2021, elle est en contrats saisonniers, où elle gère l'agence postale essentiellement en station et quelques fois au Chef-Lieu pour remplacer Valérie à l'accueil de la Mairie.
- En 2019-2020, elle assure également de temps à autre des missions de secrétaire administrative polyvalente (taxe de séjour, RH, ...).
- Mais c'est en 2017 qu'elle s'initie à l'urbanisme lors de remplacements, avant d'intégrer pleinement le service urbanisme en avril 2021.

Nous la remercions pour ces années de présence à la mairie et lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.

Arrivée d'Anthony BUTEL aux espaces verts



Je m'appelle Anthony Butel, natif de Boulogne-sur-Mer dans le Pas de Calais (62). J'ai 46 ans et 25 ans d'ancienneté dans la fonction publique territoriale.

Ma carrière a débuté en janvier 1999 à la mairie de Condette, au service des sports, en charge de l'entretien des terrains sportifs et éducateur au sein des associations de cette même ville. Titulaire d'un brevet d'état niveau 2, spécialité football, je me suis par la suite dirigé vers une formation d'une année en Angleterre afin de me former au métier de jardinier paysagiste pour terrains de sport.

- En 2004, j'ai intégré l'équipe des espaces verts de Condette et continué mes formations dans les arts floraux, décoration et fleurissements printaniers, les jardins botaniques, les plantes vivaces, arbres et arbustes d'ornement, l'utilisation des produits phytosanitaires et la création de massifs.

- En 2010, j'ai été nommé responsable des espaces verts et du fleurissement à la mairie de Condette et, en lien avec le département, à l'entretien des jardins et des parcs du Château D'hardelot qui se trouve sur le territoire de Condette.

- En 2022, j'ai pris la décision de découvrir de nouvelles opportunités car le besoin d'un changement était de plus en plus présent. C'est le 1 mai 2024 que j'ai rejoint la magnifique commune des Orres et son très agréable personnel.

Merci pour votre accueil chaleureux.
Anthony



État civil

NAISSANCES

toutes nos félicitations aux parents des nouveaux-nés :

Alba COROMP - ABELFO né le 18 janvier 2024

filie de Julien COROMP et d'Estelle ABELFO

Charly NIEL né le 26 mars 2024

filis de Petter NIEL et de Lucie BRUNEL

Hailie SAINZ né le 11 juin 2024

filie de Laurent SAINZ et Abigail PACKER

Pour l'anecdote, ce petit bout de chou, arrivé en trombe, est né aux Orres avec l'aide du médecin Stéphane MEGARNI et des pompiers. Les deux dernières naissances aux Orres remontent à 1994 (Ophélie CEARD) et à 1952 (Régine CEARD épouse GUERIN).

DÉCÈS

toutes nos sincères condoléances aux familles de :

CHABRAND André décédé le 5 décembre 2023 à l'âge de 91 ans

CHABRAND Gisèle décédée le 7 février 2024 à l'âge de 61 ans

MEISSIREL Michelle née JOUBERT décédée le 14 juin 2024 à l'âge de 82 ans

MEYSSIREL Yvonne née CHABRAND décédée le 24 juin 2024 à l'âge de 97 ans



Pensées des familles



— André CHABRAND

A notre pépé : André, notre pépé est né aux Orres et y a vécu une vie heureuse. Il aimait ses montagnes et nous racontait toujours ses souvenirs de jeunesse, quand il allait garder dans les prés. Jeune berger insouciant.

Il a épousé Mémé et ils ont fondé une famille unie, à laquelle ils ont transmis de belles valeurs. L'amour, l'entraide, la générosité.

Notre grand-père était travailleur et bienveillant. Il a assisté à la naissance de la station et y a passé de nombreuses années à assurer la bonne ambiance à l'Orée des pistes. Charcutier de métier, nous nous rappellerons toujours du fantastique jambon cru et des saucisses qu'il nous préparait pour les repas du dimanche en famille.

Il aimait bien manger, boire un p'tit coup, les concours de pétanques et faire la fête. C'était quelqu'un de joyeux, toujours prêt à filer un coup de main ou à partager avec ses voisins, les légumes qu'il faisait pousser dans son jardin des Sagnettes.

Je me souviens de lui, le sourire aux lèvres, à taquiner ma sœur. Ou encore à faire des tours à ses chiens qu'il adorait et avec lesquels il partait chasser en forêt.

Mais sa grande passion, c'était le ski. Depuis toujours. A la retraite, il prenait la voiture tôt le matin et filait inlassablement à la station. Jusqu'à presque 90 ans, il a dévalé les pistes. Peur de rien et plein d'entrain.

C'est lui et sa fille, notre maman, qui ont nous ont appris à skier.

Nous sommes fiers de l'avoir eu pour grand-père. Lui et ma grand-mère nous ont offert leur amour, de merveilleux souvenirs et un soutien sans faille. En décembre dernier, il a rejoint son fils Guy, notre tonton, pour reposer en paix à ses côtés et tous deux resteront dans nos cœurs à jamais.



— Maman

Maman nous a quittés mais elle vivra à jamais au travers de ceux qu'elle a aimé. Elle se rappellera à nous à chaque fois que son sourire illuminera nos pensées.

Là haut, elle est libre et sereine. Elle a retrouvé Tonton Guy et Pépé André, qui se feront une joie de la taquiner. Ici, on continuera de l'aimer intensément. Et elle, elle veillera sur nous, comme elle l'a toujours fait et nous donnera la force de continuer.

Car oui, Maman a toujours eu à cœur de prendre soin de ses parents, enfants, compagnon, amis et voisins. Les Sagnettes garderont en mémoire une femme aimante, bourrée de générosité et animée d'une énergie folle.

Parcourant le village sur son quad, fendant le bois sur la Grave, ou créant une magnifique rocaïlle fleurie avec Mémé. Elle n'avait peur de rien. Elle était forte et pouvait déplacer des montagnes. Mais ses montagnes à elle, celles des Orres, elle les parcourait avec entrain. A ski, l'hiver, en dévalant les pentes enneigées. A pied, l'été, pour baliser les sentiers de randonnée. Maman, aimait son pays et tenait à veiller au bien être de ses âmes, en œuvrant pour le conseil municipal.

Les Orres ! Sa maison. Là où elle a grandi. Là où elle a choisi d'être heureuse.

Gisèle CHABRAND

Une enfance au grand air avec son frère et des bêtises à la pelle au milieu des champs. Un air espiègle aux lèvres et avec du caractère quand elle servait à l'Orée des pistes. Une jeunesse pleine de vie et de fêtes, la musique à fond ! Puis, suite à une merveilleuse rencontre à la station et un bout de chemin à Embrun, elle est devenue maman. Elle nous a tout donné, son temps, son énergie et le plus beau des cadeaux, son amour. Une mère pour ses enfants mais aussi une meilleure amie, quand on a grandi. Elle a toujours été présente. Ce seront de magnifiques souvenirs pour nous mais aussi pour son compagnon, avec qui elle a partagé tant de choses. Le bonheur, de fabuleux voyages au soleil aux quatre coins de l'Europe et surtout un soutien sans faille. C'est un vide immense qu'elle nous laisse aujourd'hui. Sa joie de vivre nous manque déjà terriblement.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont été présentes pour ses derniers moments.

Maman, j'espère que tu as trouvé la paix. Tu vas nous manquer.

Tes filles qui t'aiment.

Les travaux sur la commune



Enfouissement de réseaux aux Sagnettes



Comme annoncé en réunion de proximité en mai dernier, les travaux d'enfouissement et de renouvellement de réseaux ont débuté fin juin dans la moitié basse du hameau des Sagnettes. Ils se poursuivront jusqu'en août 2024.

La réalisation de ces travaux vient concrétiser l'engagement pris par le Conseil municipal lors de la précédente réunion de proximité aux Sagnettes en 2020, au cours de laquelle les habitants avaient exprimé cette demande. Pour ce faire, il a fallu mobiliser tous les

acteurs concernés (Territoire d'Énergie 05, Enedis, Syndicat d'éclairage public, Véolia).

Sous maîtrise d'ouvrage principale de Territoire d'Énergie 05, ces travaux réalisés par la société INEO visent à enfouir

des réseaux électriques (haute et basse tension, éclairage public) et de télécommunications, et à renouveler le réseau d'eau potable. Le réseau d'eaux pluviales sera également ponctuellement complété à l'occasion de ces travaux, et la voirie sera intégralement refaite en 2025 pour finaliser cette opération d'embellissement du hameau et de fiabilisation des réseaux.

La participation financière de la commune à ces travaux s'élève à 168 000 € HT.



Les travaux de la centrale hydroélectrique

Entre la route de la Mazelière et les Sagnettes, c'est un autre projet de longue haleine, entamé en 2019, qui entre dans sa phase concrète de travaux : la centrale hydroélectrique de l'Eyssalette.

Menée par la société de projet dédiée (Société hydroélectrique de l'Eyssalette, détenue par GeG EnR, Territoire d'Énergie 05 et la Commune des Orres) et réalisée majoritairement par des entreprises des Hautes-Alpes, cette construction démarre dès août 2024 en vue d'une mise en service de l'équipement fin 2025.

Le chantier s'articule autour de trois blocs : la prise d'eau dans le torrent en amont de la grande rocade, le bâtiment de production sur le terrain qui jouxte la station d'épuration des Sagnettes, et enfin la conduite forcée qui relie les deux.

Outre la production d'hydroélectricité, avec chaque environ 4,3 GWh produits soit l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de la SEMLORE, le chantier sera également l'occasion de créer un réseau d'irrigation pour toutes les terres agricoles traversées et connexes, afin d'optimiser l'usage de la ressource en eau, enjeu environnemental de grande importance pour les années à venir.

Cet équipement de production d'énergie renouvelable de 6,5 M€ HT constitue un investissement d'avenir et stratégique pour notre territoire.

Fin de dévoiements de réseaux et début des travaux sur le parking de Terre Rouge

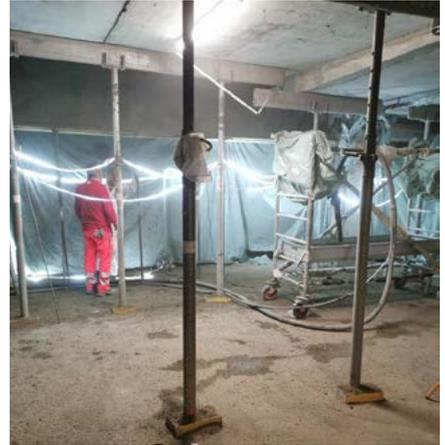


Juste avant l'ouverture estivale en continu de la station, Hermitte TP, mandaté par la Commune, a repris ses travaux stoppés par la neige cet hiver, afin de finaliser le dévoiement des réseaux passant sous le parking de Terre Rouge (eaux usées, eaux pluviales, eau potable, éclairage public, électricité, télécommunications). Cette opération d'ampleur, commencée en 2022, a nécessité des terrassements en surprofondeur pour récupérer les réseaux existants passant sous les résidences. Elle va permettre la mise en route, dès la fin d'été 2024 et sous la maîtrise d'ouvrage du promoteur désigné, du terrassement de toute la place de Terre Rouge en vue de la construction d'un ensemble parking public + résidence de tourisme 4* Odalys, leur ouverture au public étant respectivement prévue pour l'hiver 2025-2026 pour le parking et l'hiver 2026-2027 pour la résidence.

Les travaux sur la commune

Confortements définitifs des structures dans les parkings de copropriétés du centre-station Les Orres 1650

Après des confortements provisoires d'urgence réalisés à l'automne 2022 dans les parkings de copropriétés du centre-station 1650, et au bénéfice d'études complémentaires, l'ensemble des copropriétés concernées a décidé de travaux de réfection des structures concernées, coordonnés par leur syndic Logevac et réalisés par l'entreprise Freyssinet. Le printemps 2024 a permis de traiter l'ensemble des poutres au niveau P7, et les travaux reprendront à l'issue de la saison d'été dans les parkings P6 et P5.



Fin de l'opération des enfouissements Pont-Chef-Lieu-Darène-Les Ribes

Dans la poursuite des travaux réalisés en régie de 2020 à 2023, par tronçons, les agents des Services Techniques de la Commune ont réalisé ce printemps la pose de fourreaux électriques depuis Darène en direction des Ribes. Ce chantier a été couplé au dévoiement du réseau d'eau potable sur le même linéaire, afin de moderniser ce réseau et le sortir de fonciers privés.

Ainsi, les gestionnaires et opérateurs de réseaux finalisent en 2024 le câblage dans ces nouvelles infrastructures enfouies. S'en suivra la dépose de tous les supports aériens. Tous les hameaux concernés bénéficient donc d'un embellissement de leur environnement et d'une fiabilisation des réseaux.



Travaux de voirie

Comme chaque année et dans le cadre de sa politique d'entretien courant de sa voirie, la Commune des Orres réalise cet été, avec l'entreprise Charles Queyras TP, des réfections importantes de revêtements de voirie. Sont concernés les impasses de l'Herminette et Lys Martagon à Pramouton, le chemin du Riou Sec au centre-station, la place de la mairie au Chef-Lieu et l'impasse Vernet au Mélezet.

Ces travaux représentent un investissement d'un peu plus de 77 000 Euros TTC.





Travaux de réparation suite aux intempéries de décembre 2023

Les importantes pluies et crues des 1er et 2 décembre 2023 ont causé des dégâts importants sur des infrastructures communales, avec un affouillement sur la route des Vallons juste avant l'arrivée au hameau du Château, et sur les ponts des grosses et petites Vachères au hameau des Sagnettes.

Pour éviter tout risque et contrainte lourde pour les habitants du Château et pour l'exploitation de la station d'épuration, les études en vue de travaux de réparation ont été engagées dès le printemps. Ils se sont concrétisés en juin avec la réalisation des travaux de soutènement de la route des Vallons par une paroi clouée. Les travaux sur les ponts aux Sagnettes seront réalisés en été et automne 2024.

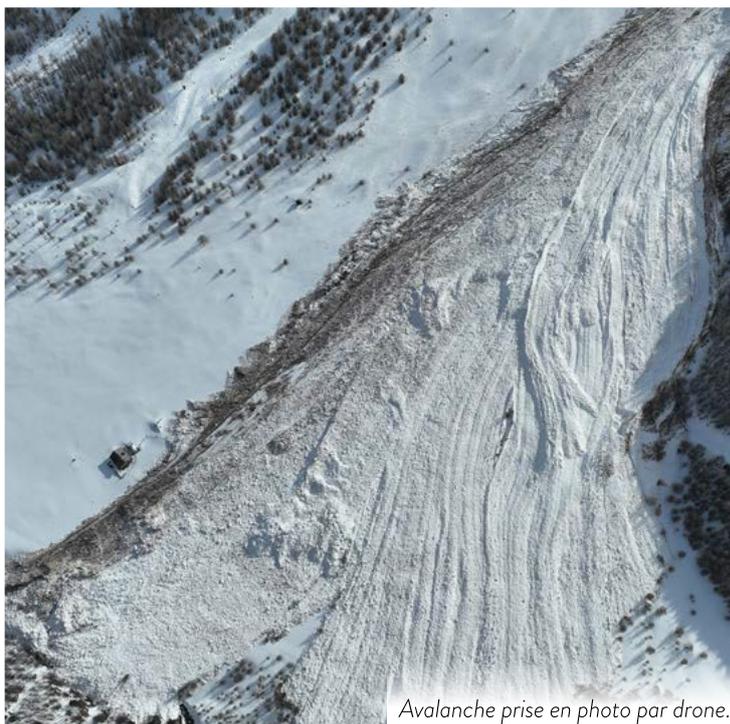
Des aides pour ces travaux d'urgence, dans le cadre d'enveloppes de solidarité, ont été demandées à l'Etat, la Région et le Département.

COÛT DES TRAVAUX ?

Ces mêmes intempéries ont détruit la prise d'eau du Canal du Seigneur dans le lit de Vachères. Les travaux devaient être faits début juin, mais ont été reportés par les membres du bureau de l'ASA du Canal du Seigneur en raison du risque toujours présent : la quantité de neige encore présente sur les hauteurs à ce moment-là, mêlée à la crainte de fortes pluies ou d'orage, alors que le débit du torrent était déjà fort, limitaient les chances de réussite et de pérennité de ces travaux, à la charge financière des usagers du canal qui ont tout de même obtenu une aide appréciée du Département.

Ces travaux seront faits dès que possible, l'utilisation du canal étant indispensable aux agriculteurs.

Enfin début avril, une impressionnante avalanche est descendue du vallon des Sonailles jusqu'au torrent, générant un important amoncellement de neige, de blocs de pierre et de bois cassé au niveau de la route et de la Cabane Pastorale de la Chaumette. Par chance, la cabane a été épargnée. En revanche, le parc à moutons ainsi que le captage d'eau potable ont été fortement touchés.



Avalanche prise en photo par drone.



Le Groupement Pastoral Hautisse-Girabeau a donc sollicité l'aide technique de la Commune pour déblayer les lieux afin de refaire le parc. Des engins de la Commune, conduit par des employés communaux leur ont été mis à disposition.

Les membres du Groupement Pastoral Hautisse Girabeau, remercient la Commune pour son aide et particulièrement les agents municipaux mis à leur disposition pour refaire un parc pour leurs bêtes.



Des pompes à chaleur à la piscine



Pour conserver l'attractivité de sa piscine municipale, la Commune poursuit son plan d'investissement sur cet équipement stratégique de la station en été, très appréciée des visiteurs et des Orriens.

Au vu de l'augmentation ces dernières années des prix de l'électricité, et des consommations énergétiques de la piscine, il a été décidé d'investir dans le changement du système très vétuste de chauffage de l'eau de la piscine, en installant des pompes à chaleur.

Elles ont été installées au printemps et permettront de réduire significativement les consommations électriques et la facture énergétique pour la commune.



6 Février 2024

OCOVA souffle 20 bougies

Le 6 février 2024, le forum OCOVA a fêté son 20^e anniversaire ! Depuis 2004, le forum est le lieu privilégié de rencontres des acteurs de l'innovation dans les technologies avancées du numérique et de la communication au service du développement territorial.

Le forum 2024 s'est attaché à présenter les avancées technologiques et les projets d'innovation pour la transition écologique et l'émergence des modèles de la montagne de demain.

Plus de 200 participants ont pu échanger autour de trois grandes thématiques de la transition écologique des stations et vallées, avec des synthèses, études de cas et débats sur les solutions pour l'optimisation de la gestion responsable des territoires de montagne :

- Performance énergétique – production d'énergie renouvelable, intégration, contrôle, partage – optimisation énergétique de l'habitat touristique.
- Drones, une session organisée en partenariat avec le Centre d'Excellence Drones Montagne – déploiement des opérations drones et leurs usages en station et vallée : inspection technique d'infrastructure ; recherche et secours ; optimisation de la production de neige ; données territoriales et exploitation ; optimisation des opérations ; captation d'évènements et usages touristiques.
- Valorisation et échanges de données territoriales pour la transition écologique – gestion de l'eau dans les territoires, projets autour des plateformes de données et leurs échanges dans la macrorégion alpine.



Jean-Marie BERNARD, Président du Département et Mr Vollaire

Le forum a eu le plaisir d'accueillir un groupe de collégiens de l'Argentière la Bessée. Ces étudiants sont les éco-délégués de leur établissement, et sont venus assister à la journée afin d'enrichir leurs connaissances et en faire une restitution à leurs camarades.

Il est possible de revoir les présentations, les questions et les réponses et les diverses interventions en suivant les séquences sur la chaîne Youtube OCOVA.



Le Tri des Biodéchets arrive aux Orres

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi AGEC oblige les collectivités en charge des déchets à proposer aux habitants une solution permettant de trier et valoriser les biodéchets. En effet, selon l'ADEME, les biodéchets constituent environ un tiers de nos déchets ménagers soit 83kg/an/personne.

Les biodéchets désignent les déchets alimentaires : restes de repas (*crus ou cuits*), les épluchures...

Pour vous accompagner dans cette démarche, la communauté de communes de Serre-Ponçon par le biais de la régie SMICTOM Serre-Ponçon propose 3 solutions :

- Les composteurs individuels
- Les sites de compostage partagés
- Les composteurs grutables

La régie SMICTOM Serre-Ponçon coordonne l'installation de points de collecte des biodéchets (*par composteur grutable*) et de sites de compostage partagés aux endroits stratégiques de la commune et à côté des points d'apport volontaire.

Les points de collecte des biodéchets par composteur grutable sont composés de 2 bacs :

- 1 pour les apports
 - 1 contenant du structurant (*déchets verts broyés*)
- Le bac d'apport sera collecté par la régie SMICTOM Serre-Ponçon. Les biodéchets ainsi collectés seront apportés sur la plateforme de compostage à Pralong pour finir leur décomposition et devenir du compost.

Les sites de compostage partagés sont composés de 3 bacs :

- 1 pour les apports
- 1 contenant du structurant (*déchets verts broyés*)
- 1 pour la maturation. Une fois le bac d'apport plein, la régie SMICTOM Serre-Ponçon mettra ce bac en maturation et ouvrira l'autre bac pour qu'il devienne le bac d'apport. La mise en maturation des biodéchets permettra d'obtenir du compost qui sera in fine mis à disposition gratuitement de la population.

Dans les bacs d'apport :

DÉCHETS ACCEPTÉS



ÉPLUCHURES
MARC DE CAFÉ & SACHETS DE THÉ
RESTES DE REPAS CRUS OU CUITS
COQUILLES D'ŒUFS ...

DÉCHETS REFUSÉS



OS & ARÊTES
TONTES DE GAZON,
VÉGÉTAUX ET LITIÈRES D'ANIMAUX
SACS BIODÉGRADABLES,
COMPOSTABLES
& MATIÈRES PLASTIQUES
CENDRES

Une fois les biodéchets déposés dans le bac d'apport, les recouvrir d'un peu de structurant situé dans le bac de structurant (*à côté des bacs d'apport*).

Attention pour tous vos déchets verts : tonte de gazon, branchages... ceux-ci doivent être réutilisés chez vous (*mulching, broyage, ...*) ou

apportés en déchèterie mais ne jamais les déposer avec les biodéchets.

En juillet, installation des sites de compostage partagés :

- Chef Lieu : à la sortie du village côté station,
- Chef Lieu : derrière l'église,
- Mélezet : à la caserne,
- Les Ribes,
- Pralallègre

À l'automne, installation des sites en composteur grutable :

- Parking de Pramouton,
- Parking de l'Estomac,
- Centre Station 1650,
- Bois Méan : au niveau des drapeaux, en amont et en aval des caisses.

Fonctionnement des composteurs partagés



Quoi ?



Interdit dans ce bac



Tontes de gazon,
végétaux, pas de
plastiques même
biodégradables, viande,
poisson, cendres

Comment faire ?

1. Verser les déchets de cuisine dans le bac de dépôt
2. Étaler sur toute la surface
3. Recouvrir d'une poignée de structurant

Pour la suite

La régie SMICTOM Serre-Ponçon en partenariat avec la commune se chargent de la suite.

Pour finir

Du compost sera mis à votre disposition pour vos plantes et jardinières.

Un doute ? Une conseil ? Vous pouvez contacter Hélène
compostage@ccserreponcon.com
ou au 06 16 76 17 41

Des bioseaux de 10 L vous permettant de transporter vos biodéchets de votre habitation au site de compostage partagé ou grutable sont à votre disposition gratuitement à la mairie (*à raison d'un bioseau par foyer*). Des sacs Kraft seront également disponibles.

Pour celles et ceux qui souhaitent composter chez eux, des composteurs individuels de 300 L en bois sont toujours disponibles auprès de la régie SMICTOM Serre-Ponçon sur simple inscription à : compostage@ccserreponcon.com (moyennant une participation financière de 15 € = 1 composteur + 1 bioseau + 1 formation).

Schéma de Cohérence Territoriale : Participez aux réunions publiques

Il vous avait été présenté dans le dernier numéro du journal communal, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) document qui guide l'aménagement du territoire à l'échelle intercommunale. Il coordonne les politiques publiques pour gérer la croissance urbaine, promouvoir le développement économique, améliorer les déplacements et répondre aux enjeux environnementaux comme la transition écologique et la préservation des ressources naturelles. Son objectif est de trouver des solutions concertées qui permettent un développement harmonieux et durable du territoire. Il intègre les documents de planification supérieurs (SRADDET région PACA, loi climat et résilience,). Les documents de planification locaux (PLU), quant à eux, doivent se mettre en compatibilité avec le SCoT.



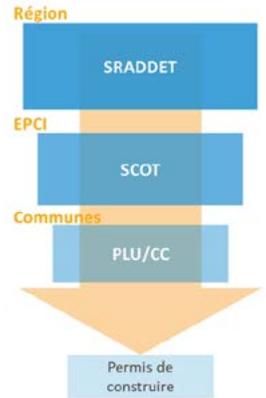
Groupe de travail

Ces solutions sont concertées entre les différents experts du territoire : services de l'Etat, urbanistes, élus mais également avec les citoyens, sur la vie quotidienne desquels sont influence est forte. Le travail d'élaboration est porté par la Communauté de Communes, qui a fait le choix de réunir l'ensemble des maires du territoire au sein d'une instance qui suit et valide les différentes étapes du SCoT.

La Communauté de Communes de Serre-Ponçon a également souhaité associer étroitement plus largement les élus des communes, ainsi que les citoyens, autour d'ateliers de travail pour présenter les travaux réalisés, et prendre en compte les remarques et propositions des participants. 3 ateliers de travail, animés par Pierre Vollaire, Vice-Président notamment en charge de l'aménagement du territoire, ont été organisés au mois d'avril 2024, à Embrun, Crots et Chorges, ainsi que 3 réunions publiques depuis le début de la démarche (en décembre 2023 pour la présentation du diagnostic, puis en juin 2024 pour la présentation du Projet d'Aménagement Stratégique).

Sur le territoire de Serre-Ponçon, les enjeux abordés par le SCoT sont nombreux : application de la loi littorale pour les communes riveraines du lac, protection des paysages, des terres agricoles, développement économique et touristique, mise en œuvre de la loi climat et résilience avec l'application de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Les impacts du cadre réglementaire sur le SCoT puis sur les documents d'urbanisme locaux seront importants. Le SCoT de Serre-Ponçon vise donc l'élaboration d'une stratégie efficace pour assurer la réponse aux besoins en matière de logement, de développement économique du territoire et de transition énergétique.



Réunion publique

L'élaboration du SCoT se poursuivra jusqu'à son arrêt début de l'année 2025 avec la définition du Document d'Objectifs (DOO) qui constituera le règlement du SCoT. Le SCoT devrait être approuvé d'ici la fin de l'année 2025.

Le calendrier des prochaines réunions vous sera communiqué sur le site internet de la mairie.

Vous pouvez faire part de vos avis et remarques sur le SCoT via les moyens suivants :

Sur le mail dédié au SCoT : scot@ccserreponcon.com

Par courrier à l'adresse postale dédiée : Mme la Présidente, SCoT de Serre-Ponçon, Communauté de Communes de Serre-Ponçon – 6 impasse de l'Observatoire – 05200 EMBRUN

Sur le registre de concertation à disposition au siège de la Communauté de Communes, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h



La police municipale se met au vert

La commune a fait le choix d'équiper la police municipale de deux vélos électriques pour la saison d'été, loués auprès du magasin Guil E Bike. Ils serviront à patrouiller dans les espaces naturels afin de prévenir et verbaliser les incivilités : abandon de déchets, feu en dehors des zones autorisées, véhicules à moteur circulant dans les espaces naturels... En dehors de ces patrouilles, les agents administratifs de la mairie pourront utiliser ces vélos pour se rendre en réunion. La police municipale des Orres combine ainsi une action efficace avec un mode de déplacement écologique.

Mobilité : Rézo Pouce



Lancé cet été par le Département des Hautes-Alpes et ses 9 intercommunalités, le service Rézo Pouce vient bousculer les habitudes de déplacement et apporter une solution concrète et simple de mobilité plus propre.



Rézo Pouce, ce sont des arrêts pour faire du stop (dont 10 arrêts localisés sur le territoire des Orres), mais aussi une appli (Mobicoop) et un site Internet (rezopouce.fr) pour covoiturer.

Rézo Pouce peut être utilisé soit en mode auto-stop "spontané" aux arrêts, soit en mode covoiturage via l'appli ou le site en partageant ses trajets (ponctuels ou réguliers, immédiats ou programmés).



Fondé sur l'écoresponsabilité, la solidarité et l'échange, le partage des trajets en voiture est bénéfique pour tous, sur le plan environnemental mais aussi économique. Rézo Pouce est totalement gratuit, et peut vous permettre de bénéficier de la prime covoiturage (100 € pour les conducteurs faisant au moins

10 trajets avec un passager sur trois mois).

A vous de lever le pouce !



Mobilité : navettes

Cet hiver encore, les navettes gratuites Vaï desservant la station et les hameaux, gérées par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, ont été plébiscitées par les habitants et visiteurs. Des adaptations demandées notamment sur les lignes desservant Le Chef-Lieu et Pralalègre ont fait progresser la qualité du service et les retours des utilisateurs, satisfaits par ces améliorations.

La qualité du service des navettes a également progressé grâce à la meilleure fluidité de la circulation en station (1650 et 1800), et les aménagements - notamment au centre-station - et équipements d'arrêts (poteaux, fiches horaires, plans).



Par ailleurs, cet hiver a été marqué par la mise en place d'une navette gratuite Vaï entre Embrun et Les Orres, dédiée à tous les socioprofessionnels et saisonniers de la station, qui s'est substituée à la navette organisée par la Semlore pour ses seuls employés les hivers précédents. Cette navette a transporté, entre le 9 décembre 2023 et le 7 avril 2024, plus de 5 000 personnes, en nette progression, traduisant un besoin important et participant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Et cet été ? La ligne Zou 560 Embrun-Les Orres a repris du service le week-end du 29-30 juin et circulera jusqu'au 1er septembre. Elle assure le transport des vélos aux Orres à l'arrêt Station et à Embrun aux arrêts Gare SNCF et Aire de covoiturage. Pensez-y !



Infos et horaires sur zou.maregionsud.fr/lignes-de-proximite-hautes-alpes/ et sur le site Internet de l'Office de tourisme des Orres, rubrique Accès à la station.

Le débroussaillage une arme contre le risque incendie

Dans les Hautes-Alpes, on recense chaque année plus de 200 départs de feu en moyenne principalement dans des formations boisées et des landes plus ou moins embroussaillées. Le changement climatique a considérablement augmenté le risque incendie au cours des 10 dernières années, notamment à cause des périodes prolongées de sécheresse, du nombre croissant de pins dépérissants, ainsi que l'augmentation des surfaces forestières et embroussaillées.

L'utilisation du feu est toujours permise, mais reste très réglementée. C'est l'arrêté préfectoral (N°05.2017.03-14-004) qui vient préciser les usages du feu dans le département. Tout manquement à cet arrêté peut être sanctionné par une amende de 135€.

Nous l'avons lu pour vous, voici les principaux éléments à retenir :

PRINCIPES GÉNÉRAUX QUI S'APPLIQUENT À TOUS LES TYPES DE FEUX

- Uniquement pour les propriétaires et leurs ayants droits,
- Uniquement par temps calme avec du vent inférieur à 40 km/h,
- Uniquement entre 10 et 15 heures. Après 15 heures, le feu doit être totalement éteint,
- Il est interdit de laisser un feu sans surveillance,
- Il faut disposer à proximité de matériel pour une extinction rapide (eau, pelle,...) et avoir un téléphone,
- Il est impératif de prévenir le service Incendie (SDIS) au 17 ou 112 le matin avant l'allumage.

Rappel important

L'usage du feu est interdit en tout temps en forêt et dans les espaces sensibles à toute personne en dehors de sa propriété. Dans les Hautes-Alpes, des places à feu sont aménagées dans lesquelles l'usage du feu est autorisé (grillades). Elles sont entretenues et équipées d'un panneau signalant.

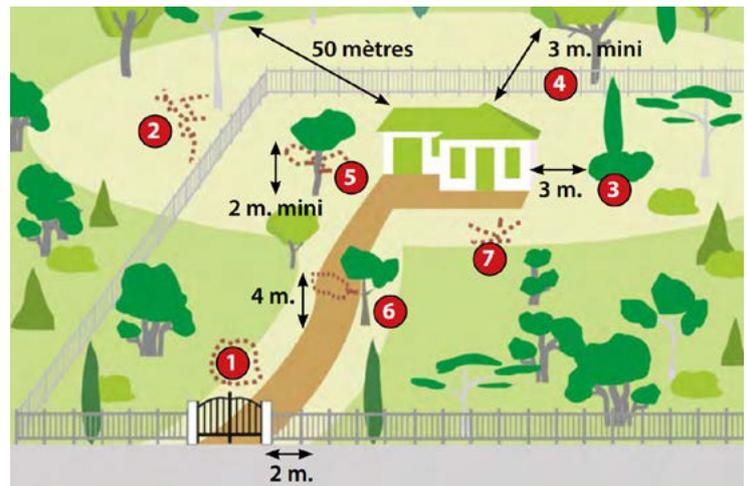


PÉRIODES D'UTILISATION DU FEU

- **Période verte du 15/09 au 14/03** : l'emploi du feu est autorisé,
- **Période orange du 15/03 au 14/09** : l'emploi du feu est soumis à autorisation à déposer en mairie préalablement,
- **Période rouge qui peut être mise en place à tout moment par un arrêté préfectoral** interdisant l'emploi du feu pour une période donnée lorsque le risque devient très élevé.

CAS DU BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX COUPÉS

La règle générale indique que l'incinération de végétaux coupés (déchets verts) est interdite. Ils doivent être compostés ou déposés en déchetterie.



Où débroussailler?

Autour de sa construction dans un rayon de 50 mètres, sans tenir compte des limites de propriété (le feu ne les connaît pas!). Il doit également le réaliser aux abords des chemins d'accès privés, sur une largeur de 2 mètres de part et d'autre de la voie.

Sur la totalité de sa parcelle classée en zone urbaine (zone U), même en l'absence de bâti. Une fois les travaux de débroussaillage réalisés et afin de garantir son efficacité dans le temps, le propriétaire est tenu d'effectuer un entretien régulier pour maintenir l'état débroussaillé

Homages de la commune

Homage de la Commune à André CHABRAND

André est né et a grandi avec ses frères et sœurs, au lieu-dit Le Commun, seule maison sur le haut du Chef-Lieu à l'époque. Il fera quelque temps le berger, puis au retour de son service militaire, et comme de nombreux haut-alpins de cette génération, il part à Marseille apprendre un métier : celui de charcutier.

Après quelques années, il revient dans les Hautes-Alpes, faire sa vie avec Nicole, d'abord à Gap, puis à Embrun et enfin aux Orres au hameau des Sagnettes, où ils élèveront leurs enfants Guy et Gisèle.

D'un caractère fonceur et avec le soutien sans faille de son épouse, ils seront parmi les premiers Orrians à investir lors de la création à la station et se lancer dans le commerce en ouvrant leur bar-restaurant L'Orée des pistes, qui fut « la cantine » de beaucoup d'ouvriers pendant la construction de la station (1650) avant d'avoir la renommée qu'ils ont su lui donner.

Investi pour notre Commune, il a aussi été, sous les mandatures du Maire René ESTAMPES, Conseiller Municipal de mars 1977 à mars 1983 et 1er adjoint de mars 1983 à mars 1989.

Il a ainsi assisté et contribué à l'évolution de la Commune et notamment aux projets de construction de divers édifices communaux : un bâtiment neuf à l'école du Mèlèzet, afin de d'accueillir et regrouper les enfants des personnes restées aux

Orres ou venus y vivre grâce à la station, des locaux techniques de la Commune aux Ribes, comprenant l'ancienne caserne des pompiers. Comme l'ensemble des conseillers élus depuis la création de la station, il s'est penché sur les problèmes de voiries, de stationnement et de déneigement, s'est soucié de faire suivre aux Orres une évolution favorable tant dans ses infrastructures que dans sa renommée de station-villages familiale, et fait le constat des caprices météorologiques puisque pendant 3 hivers consécutifs (1986, 1987 et 1988), la neige avait manqué, faisant s'orienter les stations vers l'enneigement artificiel, devenu une sécurité aujourd'hui.

Passionné de chasse, il a également été le Président de l'ACCA de Chasse des Orres pendant plusieurs années.

Enfin le ski a tenu une place importante dans sa vie, puisqu'il a participé aux championnats de France militaires lorsqu'il faisait l'armée. Il a longtemps été membre du ski club Embrunais et a remporté à plusieurs reprises la course de la Portette aux Orres, ainsi que celle de la Ratelle à Crévoux. Resté très bon et fin skieur, il dévalait les pistes des Orres, il y a encore 5 ou 6 ans en arrière, laissant perplexe un grand nombre de professionnels de la station par son agilité et son audace de vitesse.

Monsieur André CHABRAND laisse un très bon souvenir à ceux qui l'ont connu.

Homage de la Commune à Gisèle CHABRAND

Orriane de souche et de cœur, Gisèle n'a pas attendu d'être conseillère municipale pour s'investir dans son hameau. Dès son retour aux Sagnettes, elle avait décrété qu'il était inutile d'envoyer le jardinier de la commune arroser les fleurs, elle pouvait bien le faire elle-même, en promenant son chien !

Insatiable et intarissable, passionnée de généalogie, elle a cherché qui étaient les ancêtres de beaucoup de familles Orrianes, les métiers exercés, l'origine de certains lieux-dits ou encore des sobriquets. Elle avait encore tant à nous raconter que toutes les fins de conseils municipaux n'y suffiraient pas. Sa sympathie, son dynamisme, son franc-parler ont animé les conseils municipaux, les groupes de travail dont elle faisait partie, les services techniques et administratifs de la Mairie. Gisèle laisse un souvenir inoubliable à tous ceux qui ont eu la chance de la côtoyer.

Nous ne pouvons évoquer l'agriculture, les sentiers, la vie rurale dans les hameaux, et surtout Les Sagnettes, sans penser à elle et sans se demander ce qu'elle dirait ou penserait.

Au-delà des bons souvenirs, il reste cette rocaille réalisée dans un virage à l'entrée des Sagnettes, pour laquelle elle a aidé sa maman. Cette rocaille qui rayonne, comme elle...





En décembre, les enfants ont présenté leur spectacle de Noël durant lequel, chaque classe a chanté une chanson en anglais sur le thème de Noël. Puis les 2 classes réunies ont entonné une chanson qu'ils aiment particulièrement, apprise lors du projet musical de début d'année : c'est l'amitié qui gagne. Cette chanson est un abécédaire avec des mots forts autour de l'amitié (A), la bienveillance (B), le savoir vivre ensemble, la tolérance... Puis comme le veut la tradition, le père Noël est venu donner un présent à chaque enfant, avant le partage du goûter et l'ouverture du traditionnel marché de Noël.



Pour ce second semestre, nos écoliers ont été gâtés.

Même si, du retour des vacances de Noël et jusqu'aux vacances de février, le travail et la rigueur ont été les maîtres mots.

En effet, la semaine sortie ski de fond prévue fin janvier à Réallon, avec les écoles des Puys et de Réallon a été annulée par manque de neige, du fait de l'important au redoux des deux semaines précédentes.

Par chance, la météo n'a pu empêcher la journée carnaval de se dérouler.



Mais bien vite les enfants allaient pouvoir se rattraper... Dès mars, les enfants profitaient de 3 matinées à la patinoire.



Ils ont reçu la visite de Caroline WASYKULA et de Céline SOULA pour le projet de grainothèque, pour lequel les plus grands ont réalisé les affiches que vous avez pu admirer dans les cadres d'affichage communaux.



Un agent du smictom est intervenu auprès de la classe de Maternelle/CP pour sensibiliser sur le tri et lancer le lombricomposteur de l'école.



En avril la classe des CE et CM rencontrait l'intervenant Gaëtan MARTINON à deux reprises pour évoquer les risques naturels.

Du côté de nos jeunes



En avril et mai, à raison de 2 jours par semaine, et dans le cadre du projet des 3 écoles de montagne, les enfants sont descendus sur Embrun pour des séances de piscine et de handball au gymnase d'Embrun. L'occasion de vérifier que ce projet des 3 écoles de montagne, permettant aux écoles des Puys, de Réallon et des Orres de faire des activités en commun, par regroupement d'enfants du même âge, est une réussite.



En juin, la classe des Maternelles/CP (ainsi que celles des Puys et de Réallon) prenait le train pour se rendre à Veynes au printemps du livre.



Toujours dans le cadre du projet des trois écoles, ils ont également profité d'une balade contée à Puy-Sanières.

En juin toujours et en complément du projet sur les graines avec la médiathèque, la classe de Maternelle/CP et CE1, est allée visiter les serres du jardin des Salettes à Saint-Sauveur.



Les enfants mettent en pot les plantes grasses destinés à la fête des pères.



Enfin, une infirmière scolaire est intervenue à l'école pour la prévention dentaire.

La fin de l'année est là avec les dernières sorties et la kermesse, que nous évoquerons dans le prochain numéro.

40 ans de carrière aux Orres pour Eric Crespin & Eric Philip

Le 20 décembre, une haie d'honneur attendait Éric Crespin, responsable adjoint exploitation technique et Éric Philip, Chef de secteur exploitation hiver qui fêtaient tous deux 40 ans de carrière au sein de la SEMLORE aux Orres.

Le 16 décembre 1983, Éric Crespin et Éric Philip font leurs premiers pas dans la station des Orres. Agés de 17 ans à leur entrée, cela fait aujourd'hui 40 ans qu'ils marquent de leur empreinte la SEMLORE. 40 ans de descentes audacieuses, de virages serrés et de moments intenses, mémorables et conviviaux, sur les pistes comme avec l'équipe. Si Éric Crespin ne quitte pas encore la station, Éric Philip a entamé sa toute dernière saison et a passé le



flambeau en avril dernier pour profiter d'une retraite amplement méritée ! Avec beaucoup d'émotion, plus d'une quarantaine de collègues et amis se sont discrètement réunis sur le front de neige, devant le bâtiment de Prélongis. Une belle haie d'honneur s'est rapidement organisée pour les accueillir. Les yeux rivés sur la porte d'entrée, tout le monde guettait leur arrivée. Ils passèrent enfin la porte d'entrée et furent accueillis par une salve d'applaudissements et des hourras aussi chaleureux que nostalgiques. L'émotion est intense, pour les deux hommes comme pour leurs collègues. Ils ramèneront avec eux des skis signés par toutes les équipes, un symbole fort de leur passion pour la montagne et de leur parcours au sein de la station.

Le Pôle Sport et Innovation inauguré en février, puis présenté en mars

Après deux ans de travaux sur le front de neige 1650, le Pôle Sport et Innovation a ouvert ses portes au public au début de la saison d'hiver 2023/2024. Avec pour objectif de diversifier l'offre de la station, attirer et convertir le plus grand nombre aux sports et activités de montagne, le Pôle Sport et Innovation propose plusieurs activités complémentaires : simulateurs de réalité virtuelle, tapis de ski indoor, murs et blocs d'escalade, salle de musculation et cardio, espace fitness et bien-être.

Le 6 février 2024, le bâtiment a été inauguré en présence de Renaud MUSELIER, Président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, de François DE CANSON, Président du Comité Régional du Tourisme, de Dominique DUFOUR, Préfet des Hautes-Alpes, de Jean-Marie BERNARD, Président du département des Hautes-Alpes, de Chantal EYMEOD, Présidente de la Communauté de Communes Serre-Ponçon et maire d'Embrun, et de Christian CARIOU, Directeur régional de la Banque des territoires.



Renaud Muselier descend la Pouterle.

Le Pôle Sport Innovation, c'est un investissement de 5,2 millions d'euros, dont 52% du financement provient de subventions. L'État soutient ainsi la Commune à hauteur de 1,30 M€, la Région 1,04 M€, le département 444 k€ et la Banque des Territoires 70 k€.



A l'issue de la visite, la plaque des financeurs installée à l'accueil du Pôle Sport Innovation a été dévoilée, puis le ruban d'inauguration a été coupé par l'ensemble des élus présents.

Activités économiques

Le Pôle Sport Innovation a été conçu pour être un outil à destination des acteurs locaux, des professionnels de la montagne et de la pleine nature, des socio-professionnels, des habitants, des visiteurs. En marge de l'inauguration institutionnelle, la commune et la station ont organisé à destination de tous ces acteurs une présentation du bâtiment. Architectes, constructeurs, prestataires de solutions technologiques, financeurs, partenaires, orriens... tous étaient conviés à découvrir ces nouvelles installations. À l'issue de la visite, un buffet convivial a été partagé avec tous les invités, qui ont pu profiter d'un beau soleil pour poursuivre la journée sur les pistes du domaine skiable.

Cette présentation a été l'occasion pour le Maire des Orres, Pierre Vollaire, de réitérer ses remerciements à l'ensemble des acteurs qui ont participé à la création de ce lieu unique :



“Le Pôle Sport Innovation est un véritable outil de dynamique collaborative. Des experts de tous les domaines ont été impliqués dans sa réalisation, que ce soit de la robotique, la réalité virtuelle, la recherche universitaire, du monde du sport et des équipements... L'aspect territorial y est également très présent avec l'implication d'entreprises locales du bâtiment et génie civil comme Allamano ou Hermitte TP, le lycée des métiers d'Embrun, les architectes du cabinet Baillon-Henrion... Chacun a pu, à son niveau, poser une pierre à l'édifice et toutes les équipes sont fières du résultat accompli.

Si nous avons pu inaugurer ce lieu aujourd'hui, c'est aussi parce que nous avons la chance d'être entourés de personnes qui ont l'esprit d'innovation, qui recherchent activement le changement plutôt que d'attendre de s'adapter au changement.

Nous remercions également nos 270 000 clients, car ce projet est aussi le leur. Il est important de les conserver, de les fidéliser et surtout de les contenter, et les premiers retours dépassent déjà nos espérances.”



Le Pôle Sport Innovation s'inscrit au cœur d'un écosystème touristique et sportif, et intègre **des compétences humaines et des équipements techniques avancés en lien avec l'univers de pleine nature du territoire**. Fidèle aux valeurs constitutives de l'ADN de la station des Orres : le sport, l'amitié, le partage. Il s'inscrit dans une dynamique engagée depuis une décennie pour **faire évoluer le modèle touristique vers une montagne durable, socialement inclusive et économiquement performante, notamment en vue des Jeux Olympiques d'hiver 2030.**

Ouverture du Pôle Sports Innovation dans l'intersaison répondez à l'enquête

Une enquête sur les besoins des utilisateurs du Pôle Sport Innovation va être lancée par la SEMLORE, à destination des Orriens, des travailleurs et des visiteurs de la station.

L'objectif est de déterminer les périodes d'ouverture adaptées dans l'intersaison, pour permettre à tous de profiter de ce bel outil.

Le lien vous sera communiqué via le site internet de la mairie dans le courant du mois de juillet.
www.mairie-lesorres.fr



Les cabanes de Mélézia : ouverture du chantier

En 2021, la commune a lancé des appels à manifestation d'intérêt, visant à inciter des porteurs de projet intéressés par des terrains communaux à se manifester.

Cet appel à manifestation d'intérêt a abouti cette année à la signature d'un protocole d'accord entre la commune des Orres et la SCI les Cabanes de Mélézia, porteuse d'un projet d'hébergement insolite sous forme de cabanes intégrées dans les arbres. Ce sont des cabanes équipées, dotées de bains nordiques extérieurs et accessibles à pied depuis Pramouton ou le Centre Station 1650.



Ce projet répond à une forte exigence environnementale : la conception des cabanes matériaux bio sourcés, elles sont chauffées via une chaudière à granulés et l'implantation a été étudiée notamment avec l'ONF pour générer un impact environnemental le plus faible possible. Les petits déjeuners seront composés de produits locaux.

Le chantier a d'ores et déjà commencé, et durera sur toute la période estivale et l'automne, avec un objectif d'ouverture des premières cabanes dans l'hiver 2024/2025. Cette première phase prévoit la construction de quatre cabanes et d'un local technique, la phase deux prévoit quatre cabanes supplémentaires.

Pendant la durée de travaux, le chemin communal reliant l'impasse des Fouonts et le plateau de Charance sera inaccessible. L'accès demeurera possible via le sentier Lou Pastre au départ du parking de l'Épervière.

Services, culture et festivités

Le repas de Noël des aînés et des sages

Le dimanche 17 décembre à midi, en présence de M. Voltaire, plus d'une cinquantaine d'orriens de plus de 60 ans, avaient répondu à l'invitation de la mairie, pour partager le traditionnel repas de Noël, au restaurant de l'hôtel des Ecrins.

Un menu festif avait été concocté : Kir en apéritif, foie gras, toasts et confit d'oignons, saumon fumé, feuilleté de St Jacques, agneau et ses divers légumes, buche glacée, canelés servis avec le café, mandarines, vin rouge, rosé, blanc

en fonction des goûts de chacun, sans oublier les bouteilles d'eau à volonté.

La très grande salle du restaurant, bien aérée, permettait d'avoir un espace sécurisé, au confort apprécié, tout en favorisant les échanges. M. le Maire a partagé son repas, en allant de table en table pour discuter avec les convives. Il a conclu par quelques informations sur les projets communaux en cours, et a remercié les personnes présentes pour ce moment de convivialité avec les orriens, auxquels il est très attaché.



Café santé



Les rencontres mensuelles des personnes de 60 ans et plus ont été reconduites par la mairie, pour la plus grande satisfaction des participants. Depuis l'année dernière, le groupe d'orriens qui s'est constitué, attend avec plaisir ces rencontres. Ce sont des moments riches d'échanges sur la santé, les inquiétudes liées au vieillissement, l'alimentation, le stress, les plaisirs de la vie... sous la guidance de Leslie Lombard, psychologue. L'ambiance de ces rencontres est chaleureuse, les règles d'or sont la liberté de parole, le respect de chacun, la confidentialité et la confiance les uns envers les autres. Le tout autour d'un café et de viennoiseries offertes par la mairie.

Pouvoir rester vivre chez soi aux Orres jusqu'au bout !

A l'issue d'une de ces réunions, les participants ont continué à échanger. S'en est dégagé un désir et une attente commune : « *Pouvoir rester vivre chez soi aux Orres le plus longtemps possible* », « *On a une maison, on a travaillé pour avoir un toit, alors pourquoi aller payer cher pour un autre hébergement ? On veut pouvoir continuer à aller à notre médiathèque, à notre mairie, au club socio-culturel, participer aux activités communales, continuer à rencontrer nos voisins, nos amis, ...Participer à la vie de notre commune.* »

Partant de là, les participants se sont retrouvés régulièrement pour avancer sur cette attente. Après avoir listé les services de santé et d'aide à la personne qui existent déjà, le constat a été fait que souvent les personnes entrent en EHPAD car elles ne peuvent pas faire certaines tâches seules, comme changer une ampoule, faire face à une fuite d'eau, une panne de machine à laver, réfrigérateur, téléviseur... des petits travaux de dépannage qui demandent une réponse immédiate.

Or on ne peut, ne veut, pas toujours déranger ses voisins, quant aux artisans ils ne sont pas rapidement disponibles. Aussi pour les enfants ou la personne âgée elle-même, surtout si elle vit seule, se développe l'idée que, face aux imprévus de la vie quotidienne, elle serait peut-être davantage en sécurité dans un établissement, même si elle ne le veut pas ?

C'est pourquoi le groupe constitué spontanément réfléchit et travaille, à comment répondre au sentiment d'insécurité. N'y a-t-il pas de nouveaux modes d'environnement ou d'accompagnement à imaginer ?

Diverses pistes sont à l'étude et nous avons besoin de tous et toutes pour réussir ce projet, pouvoir « *Bien vivre aux Orres, chez soi, jusqu'au bout* ».

Aussi, si vouloir rester chez vous en vieillissant est votre désir, si vous avez des besoins, des idées vous êtes les bienvenus pour participer à ces réflexions. Pour ce faire, vous pouvez contacter Joël, Mireille, Nicole, Monique ou Chantal.

NB : c'est une démarche citoyenne, indépendante de la mairie.

Atelier vannerie



Après trois ans d'interruption Covid oblige, la mairie a pu à nouveau proposer l'atelier vannerie.

Les mercredis après-midi de ce printemps ont réuni des orriens de tout âge autour de Lucie Boue, vannière professionnelle, pour pratiquer l'art de la vannerie. Toujours aussi passionnée, souriante, pédagogue, chaleureuse elle a su

accompagner chacun d'entre eux, ravis de découvrir des capacités en eux qu'ils ignoraient ! Elle a également abordé des connaissances théoriques et pratiques sur la vannerie, telle que l'utilisation de toutes sortes de plantes pour tresser, comme les feuilles d'iris.

Fabrication d'un cœur pour la Saint Valentin, d'une mangeoire à oiseaux, d'un panier... Le temps passait trop vite. Alors chacun pouvait



repartir avec les osiers de différents calibres et couleurs, donnés par Lucile, pour pouvoir continuer à tresser chez soi.

La plupart des participants n'avaient jamais tressé, d'autres très peu, pour certains ce fut « une révélation », la découverte d'une vraie passion.

Tous peuvent être fiers de leurs réalisations. Des félicitations particulières pour les enfants qui n'étaient pas en reste de belles créations !!



Atelier mémoire



Pour y répondre, l'atelier a aidé à :

- Comprendre le fonctionnement de la mémoire et les stratégies de mémorisation,
- Entretenir, optimiser et stimuler les capacités cérébrales, en apprenant des méthodes, des techniques pour entraîner et préserver sa mémoire,
- Prendre conscience des facteurs biologiques susceptibles d'optimiser l'efficacité de la mémoire ou au contraire de l'entraver (*alimentation, sommeil, stress, émotions, environnement, les sens (vue, audition), ...*)

Cela a aussi été l'occasion de partager des expériences de vie et d'être conseillé.

En partenariat avec l'ASEPT, la mairie des Orres a organisé des ateliers mémoires pour les personnes de 60 ans et plus. Toutes les semaines du 10 avril au 25 juin de 14h à 16h30, plus d'une dizaine d'Orriens se sont retrouvés avec Brigitte Bacry, animatrice de l'atelier.

« Où ai-je bien pu mettre mes clés ? » « Qu'est-ce que je suis venu chercher ici ? » ou encore « Ah ! Comment s'appelle cette comédienne ? », « J'ai le mot sur le bout de la langue ! ».

Autant de situations du quotidien qui nous interpellent, nous inquiètent et finissent par nous faire douter de notre mémoire. D'où viennent ces petits trous de mémoire tellement agaçants ? Pourquoi avons-nous l'impression de moins bien mémoriser avec l'âge ?

A travers des échanges, chacun-e a pu travailler sa mémoire tout en se divertissant, grâce à des jeux d'attention, d'observation, à des exercices de logique, de vocabulaire...

Les participants, passionnés et concentrés n'ont jamais voulu

prendre de pause, même si parfois une bonne fatigue intellectuelle se faisait ressentir.



Cet atelier a permis des moments de plaisir et de convivialité.

Atelier langue des signes (LSF)



Un atelier de 3 séances, en partenariat avec l'UELAS (centre linguistique des Hautes Alpes), pour apprendre les bases d'une nouvelle langue, celle qui permet de pouvoir communiquer avec les personnes sourdes ou malentendantes était prévu le mercredi 5,12,19 juin de 14h30-16h30.

(Quelque temps auparavant, les enfants de l'école ont eu l'occasion de rencontrer Sophie Mazin une formatrice sourde. Cet échange a permis d'appréhender la culture sourde et quelques notions de LSF ont été abordées. A la suite de cette rencontre certains élèves ont exprimé leur envie de pouvoir continuer à apprendre la langue.)

L'atelier a été annulé faute d'un nombre suffisant d'inscrits. La période n'était peut-être pas la plus propice, aussi, au vu de l'intérêt de la découverte de cet apprentissage nous proposerons de nouveau cet atelier à l'automne.

Gratuit, il sera ouvert à tous les âges (Pour les enfants à partir de 5-6 ans car l'atelier dure deux heures).

Voyage des aînés à Cassis

Lundi 17 juin à 6h du matin, 43 Orriens (dont deux jeunes adolescentes) ont pris le bus : destination, les bords de mer à Cassis ! Cette journée était proposée et financée par la mairie des Orres.

Après un changement de chauffeur à Tallard (pour le respect de l'amplitude horaire), c'est Brice qui a conduit, durant toute la journée, très attentif, aidant, chaleureux. Après une pause-café à Meyrargues, la « petite troupe » est arrivée à Cassis où un petit train l'a emmenée au centre-ville et au port, où l'attendait M. Pierre Vollaire et son épouse.



Première direction, en deux groupes, visite en alternance d'une pralinerie et d'une parfumerie.

A la Pralinerie de « Monsieur Praline », une présentation des différentes confiseries artisanales, de leur mode de fabrication et leurs dégustations mettaient l'eau à la bouche. Les bonnes odeurs aidant, il

était difficile de résister aux pralines d'amandes, noisettes, noix de cajou sucrés ou salés, aux nougats, aux calissons, aux pâtes à tartiner au chocolat...



A la parfumerie artisanale « L'Eau de Cassis », découverte d'un parfumeur créateur depuis 1851, au plus de 500 fragrances différentes. Un voyage olfactif

et dépaysant (Alep par exemple) était proposé par une héritière de cette parfumerie, passionnée et passionnante. Les bandelettes de différents parfums distribuées à chacun avaient pour but de faire deviner leurs ingrédients, des savons divers, des parfums d'ambiance étaient également proposés. Avant de repartir, chacun a pu choisir parmi une quinzaine de

parfums et une savonnette qui lui était offerte.

A 11h30, un moment de visite libre sur le port de Cassis, avant de se retrouver au restaurant. En extérieur, en bord de mer, abrité sous des voiles d'ombrages, il faisait bon pour profiter d'un repas de poissons qui a ravi les convives : soupe de poisson maison et sa rouille, puis dos de daurade à la cassidaine (pommes

de terre, oignons, tomates, bouillon, filet de daurade), vin rouge, rosé ou blanc à volonté, mousse au chocolat et café.

Pour digérer, une petite marche bienvenue a permis de rallier le bateau. La visite commentée des calanques (Port Miou, Port Pin, EnVau, l'Oule et le Devenson) par le capitaine, très imagée et humoristique, a été une réussite. Ceux qui étaient devant se faisaient éclabousser par la houle, dans de grands éclats de rire. L'eau était d'une beauté exceptionnelle avec des nuances de bleu magnifiques. Il y avait un peu de vent, mais le soleil était superbe. Transparente, l'eau laissait voir les fonds et de nombreux poissons. Depuis les rochers, certains se faisaient bronzer en nu intégral, d'autres, téméraires, sautaient de très haut dans la mer.

Les participants seraient bien restés, mais il a malheureusement fallu penser à rentrer. Arrivés à quai, certains se sont offert une bonne glace avant de reprendre le petit train, puis le bus. De retour aux Orres à 21h, force était de constater que la journée était passée vraiment très vite !

La municipalité va travailler à organiser dès que possible un nouveau voyage, si tout va bien dès cet automne pour le repas de la chèvre.

A bientôt.



L'ADMR de l'Embrunais

«L'ADMR de l'Embrunais, avec ses 30 employés, ses bénévoles pour l'animation, forte de ses 42 ans d'existence, de ses interventions auprès des 321 familles, personnes de tous âges, sur les communes d'Embrun, de Châteauroux, de Baratie, de St Sauveur, de St André, de Crévoux et Les Orres, défend ses valeurs fondamentales d'accompagnement dans la dignité, afin de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles. L'ADMR est le premier prestataire de service à domicile du département des Hautes-Alpes. Elle propose des services de repassage, de ménage, de garde d'enfants à domicile, de portage de repas avec des menus adaptés aux différents régimes, aide à la famille, téléassistance, aide aux démarches administratives, petits travaux de jardinage, bricolage...

Un travail de partenariat avec le CCAS des Orres s'articule autour des élus et des Orriens pour créer une dynamique autour du maintien à domicile.

Actuellement aux Orres, il y a 12 bénéficiaires dont 5 personnes qui utilisent le service des repas portés. D'autres demandes sont en attente du fait du manque de personnel.

Aussi, pour mener à bien son action d'aide à la vie quotidienne qui constitue le socle de l'association, **l'ADMR recrute** : possibilité de planning, d'horaires de travail adaptés (temps plein, temps partiel, ou seulement quelques heures).

Merci de nous contacter au **04 92 43 83 17**.

Annick Bouissière Présidente de l'ADMR de l'Embrunais

Les Nuits Internationales des Étoiles les 9,10,11 août



LE THÈME DE L'ANNÉE « LA QUÊTE DES ORIGINES »

En partenariat avec l'Association Marseillaise d'Astronomie

Le thème de cette année est « La Quête des Origines »

CONFÉRENCES

- le traditionnel "Le ciel de l'été";
- "A la recherche de nos origines (de la formation des systèmes planétaires et de l'émergence de la vie)
- Vers le big-bang (histoire résumée - et simplifiée - de la cosmologie).

La première, tous publics, les suivantes cours moyen du primaire et au-delà.

Vendredi, samedi à 20h30 au cinéma station

Suivi observation du ciel étoilé front de neige Prélongis*

Dimanche conférence à 20h30 salle polyvalente R. de Ch. maison Fichet au Chef-lieu

Observation astronomie au Fort du Chef-lieu (derrière l'église) *

Observations solaires* lors des pots de bienvenue de l'OT: Le 9 et le 10 de 11h à 12h30 à 1650. Le 11 de 11h à 12h30 à 1800 *Sous réserve conditions météo.

Inscription pour la conférence du Chef-lieu recommandée au 04 92 44 00 40

Nuit Internationale de la Chauve-Souris Vendredi 29 août 19h

En partenariat avec le Groupe Chiroptères de Provence

Conférence avec diaporama Mairie des Orres

Puis une sortie sur le terrain* à l'écoute des Chauves-souris à l'aide de détecteur d'ultrasons. Tout public (enfant pouvant marcher).

Attention : être bien chaussé et habillé chaudement. Pensez à prendre une bouteille d'eau et un « casse-croûte » si besoin. *Sous réserve conditions météo
Gratuit - Inscription recommandée au 04 92 44 00 40



CONCERTS

LES SEMEUSES

« Les Semeuses au jardin ».

Adèle Pons soprano, Madeleine Webb mezzo-soprano, accompagnées par Guillaume Aubert à l'accordéon

Les Semeuses interpréteront des pièces de Frescobaldi, Mozart, Bizet, Offenbach, Brahms... Libre participation

Dimanche 21 juillet 18h30, église du Chef-lieu, Libre participation

Concert DUO LYRA

Manon et Tony à la Harpe et mandoline. Musique autour du monde

Judi 25 juillet 18h30 église du Chef-lieu. Libre participation

UDEM : (Université d'été de la musique du Lions Club). Concert final des élèves avec les Grands Maîtres internationaux

Samedi 3 Août - 16h30 église du Chef-lieu. Entrée 15 euros (gratuit pour les moins de 14 ans)

DUO CHLORIS : "Voix et Marimba"



Rafaël Faure, chanteur contre-ténor, aux côtés de Enora Yang percussionniste jouant du marimba, interprètent J.S Bach, R.Schumann, F.Schubert, Britten...

Dimanche 4 août à 19h à l'église du Chef-lieu

**Eglise Sainte-Marie-Madeleine
Entrée Tarif 12 euros**

DUO NUANCES

Une formation d'exception avec Jérémie Buirette, Champion du Monde d'accordéon à Washington et Clémence lauréate de plusieurs prix de renom.

Soucieux de rendre la musique classique

accessible à tous et désireux de faire découvrir l'accordéon sous sa forme la plus noble, ce duo interprète ses propres transcriptions et arrangements de compositeurs comme Vivaldi, Bach, Rossini, Brahms, Piazzolla... avec une grande maîtrise des instruments et une complicité qui les caractérise.

Mercredi 14 août 18h30 église du Chef-lieu, Libre participation

LA PIANOTERIE

Animation musicale pianistique variée, ludique et interactive, à deux et quatre mains avec Kevin Tady et Clara Farouze sur le thème de l'histoire de la musique à travers le piano. En une heure et demie, la plupart des compositeurs majeurs sont passés en revue au piano avec des extraits de leurs œuvres majeures, en racontant leurs histoires et anecdotes.

Lundi 19 août 18h30 église du Chef-lieu, Libre participation

EXPOSITIONS

EXPOSITION-VENTES :

« Art et artisanat » du 3 juillet au 22 septembre inclus
À la Salle de Prince au-dessus du musée au Chef-lieu de 14h à 18h tous les jours sauf les samedis. Artistes amateurs et professionnels : créateurs divers de l'association Tiss' ges (vêtements, pochettes, doudous...), Peintres; poterie, sculptures, fabricants de cloches, photographes.
Entrée gratuite par le musée.

EXPOSITION :

« D'eau et de lumière » dans l'embrunais.
En partenariat avec le Parc National des Ecrins. Des paysages éclaboussés de soleil et d'eau, dans les plis des Alpes (géologie), entre Provence et haute montagne. L'architecture, miroir du paysage. Une forte identité agricole et pastorale (activités traditionnelles).
Sur la voie des migrations (avifaune). L'homme, la montagne et la rivière, histoires de fragiles alliances (histoire). Flore de l'eau et du soleil. Terre d'accueil pour reptiles et amphibiens. Des airs de Provence (insectes). Le monde de la

nuit (mammifères) Au musée rural des Orres, au Chef-lieu. Du 07/07/24 au 08/09/24 inclus y compris les jours fériés du dimanche au vendredi de 14H30 à 18H00, fermé les samedis. Puis ouverture les samedis 14 et 21 septembre 2024 et les dimanches 15 et 22 septembre (journées du patrimoine) 2024.
Entrée gratuite.

EXPOSITION JEUX OLYMPIQUES

A la médiathèque, au Chef-lieu des Orres.
Aux jours et heures d'ouvertures de la médiathèque.

CONFÉRENCES

CHIENS DE PROTECTION DES TROUPEAUX

8 juillet à 18h30
Conférence animée par le Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM)
Depuis quelques années, les chiens de protections des troupeaux sont de plus en plus nombreux dans les Alpes, afin de protéger les troupeaux des attaques de loups. Qui sont ces chiens de protection ? Pourquoi font-ils leur retour dans les Alpes ? Comment travaillent-ils ? Comment décrypter leur comportement ? Quels sont les gestes à adopter pour des rencontres apaisées ?
A la Mairie des Orres. Gratuit
Inscription recommandée au 04 92 44 00 40

POLLUTION PLASTIQUE, SERRE-PONÇON, UN SITE SURPRENANT À PLUS D'UN TITRE

Lundi 12 août 18h30 par Mr Jean Paul Coulomb

et la LPO Mairie des Orres. Gratuit
« Le barrage de Serre-Ponçon bloque les déchets plastiques charriés en très grand nombre par la Durance et l'Ubaye. Des ramasseurs chevronnés et bénévoles font le ménage à longueur d'années. Ils vous feront découvrir des objets insolites, le plus souvent inconnus du grand public, que l'on ne s'attend pas voir, à trouver là, dans le plus grand réservoir d'eau douce de la Provence. » Inscription recommandée au 04 92 44 00 40

ÉGALITÉ ET DROITS DES FEMMES

En partenariat avec le CIDFF et la délégation départementale aux droits des femmes, à l'égalité femmes et hommes de la préfecture des Hautes Alpes. On fête cette année les 80 ans, du droit de vote des femmes ! Ce n'est pas vieux. C'est un bel anniversaire pour mesurer le long chemin suivi par les femmes pour leur

permettre d'obtenir les mêmes droits que les hommes. Pour nous en parler nous recevons Madame Martine Brunswig-Graf, autrice. Ancienne directrice régionale aux droits des femmes en Corse puis en Auvergne, titulaire d'un doctorat en SVT, de deux masters en droit et histoire. Elle pourra vous dédicacer ses livres dont le dernier; Elles écrivent ton nom égalité, une autre Histoire de France depuis la Révolution. Vendredi 23/08/2024 18h 30. Gratuit. Inscription recommandée au 04 92 44 00 40



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Pour la quatrième année consécutive, nous renouvelons le concours des Maisons Fleuries. Le règlement jusqu'alors précisait que seules concourraient les maisons que l'on voit de la rue. Cette année nous ouvrons également le concours aux maisons qui ne sont pas visibles depuis les axes principaux. Le jury composé d'élus passera durant l'été. Les prix seront remis cet automne.
Alors : à vos plantes, votre savoir-faire et à votre imagination fleurie !

ATELIERS DE CET AUTOMNE

INFORMATIQUE

Deux Ateliers au mois d'octobre avec Mme Marchiano de l'intercommunalité.
-1^{er} atelier vendredi 11 octobre à 10h00 : l'utilisation courante d'un ordinateur : être autonome, se repérer dans le Web, éviter les pièges. (venir avec le votre si possible, si vous n'en n'avez pas, l'on pourra vous en prêter un).
-le 2^{ème} atelier jeudi 24 octobre à 10h00 : l'utilisation des smartphones : télécharger une application, téléphoner en visio (Venir avec le vôtre) Maison Fitchet - Salle Bernard Boyer. Ouvert à tous. Gratuit. Nombre de places limité. Inscription obligatoire au 04 92 44 00 40

LANGUE DES SIGNES (initiation de base)



Au mois d'octobre, date reste à définir. 3 ateliers de 2h. Ouvert à tous. Gratuit. Nombre de places limité. Inscription obligatoire au 04 92 44 00 40

CONDUITE

Le 7 novembre matin Avec GS prévention
Les objectifs : Sensibiliser au risque routier ;
• Actualiser les connaissances du code, de la route et de la sécurité, • Tester ses réflexes,

savoir gérer des situations de stress, avec des simulateurs de conduite, • Connaître les bonnes pratiques et exercices pour préserver sa capacité à la conduite • Les nouveaux panneaux et réglementation, • Quiz du code de la route avec correction, • Équipement du véhicule, des mini ateliers: • Des mini ateliers: Test du réactiomètre (le temps de réaction au freinage), les dangers des psychotropes...
A la mairie, salle du conseil municipal.
Ouvert à tous. Inscriptions au 04 92 44 00 40

TAILLE ARBRES FRUITIERS

(la date reste à fixer)
Avec l'Association croqueurs de pommes.



Réseau des médiathèques

Signature de la convention de coopération

La communauté de communes de Serre-Ponçon coordonne et anime le réseau des médiathèques : **Serre-Ponçon à la page**, depuis 2017 accompagnée par les communes membres **Châteauroux Les Alpes, Chorges, Crots, Embrun, les Orres** et **Savines-le-Lac** ainsi que ses partenaires : **le Département des Hautes-Alpes** à travers sa Bibliothèque Départementale et la **Direction Régionales des Affaires Culturelles**.

Le jeudi 18 janvier dernier, les élus et les partenaires se sont réunis pour signer officiellement la convention de coopération pour le réseau des médiathèques : **Serre-Ponçon à la page**.



Cette convention permet le déploiement des services avec la carte unique, la navette documentaire et prochainement en septembre un portail documentaire pour notre réseau. C'est une étape importante pour le développement de la lecture publique sur Serre-Ponçon.



A cette occasion, Chantal Eymeoud, Présidente de la Communauté de communes et maire d'Embrun a annoncé le passage à la gratuité de la bibliothèque d'Embrun l'instar des médiathèques des Orres, Savines-le-Lac, Chorges et Crots.

Depuis le 19 septembre 2022, pour une adhésion unique (*tarif de la bibliothèque d'inscription*), dans l'équipement du réseau de son choix, l'utilisateur peut :

Circuler dans les médiathèques du réseau, y emprunter des documents grâce à un catalogue commun enrichi, le réseau propose plus de 50 000 documents.

L'utilisateur peut également bénéficier d'un système de réservation via une navette documentaire hebdomadaire.

Services détaillés dans le guide du lecteur

Informations : Réseau des bibliothèques et médiathèques (ccserreponcon.com)

Facebook : Serre-Ponçon à la Page, réseau des médiathèques

Du nouveau à la médiathèque

Depuis le 15 avril 2024, la médiathèque a mis en place une grainothèque. Lors de cette inauguration, l'association Graine des Montagnes est venue approvisionner la grainothèque et a proposé une conférence très intéressante autour du fonctionnement biologique de la graine.

Une grainothèque kesako ??

Basé sur du troc vous allez pouvoir déposer vos graines et/ou prendre celles qui ont été déposées par d'autres passionné(e)s.

Légumes, fleurs, fruits ... Toutes les graines sont bonnes à partager.

Le but de la grainothèque ?

Favoriser les graines régionales, rustiques et reproductibles. Elle permet de conserver un patrimoine végétal et d'échanger vos savoirs.

Alors que vous soyez jardinier-ère de longue date ou apprenti.e, n'hésitez pas à venir échanger vos graines, partager vos expériences et découvrir la sélection d'ouvrage sur le jardinage.

Un grand merci à tous les élèves des Orres qui après deux ateliers de découverte autour du monde des graines, ont réalisé les affiches de communication ainsi que les sachets qui accueilleront toutes vos graines.



Retour sur les animations

Le court métrage est à l'honneur.

La médiathèque a participé une seconde fois à la fête du Court Métrage. Deux projections ont été réalisées : une à destination des adultes et une à destination des enfants dans la salle multimédia Maison Fichet.

Les amoureux du cinéma ont pu découvrir une sélection de courts métrages montrant la diversité de cet art, aussi bien dans les techniques de réalisation que dans les sujets abordés.

Soirée jeux pour tous.



Afin de réunir les Orriens, petits et grands, autour d'un moment convivial nous souhaitons organiser dans l'année différentes soirées jeux.

La première soirée s'est déroulée le vendredi 24 mai dans la salle polyvalente de la Maison Fichet. Une réussite pour cette première session, avec une quinzaine de joueurs venus découvrir des jeux de société proposés par Marion de l'association Pic et Colegram. Une belle sélection de jeux, une équipe de choc pour réaliser un puzzle, des rires, tous les ingrédients étaient réunis pour passer une très belle soirée.

« **Signe avec moi** » deux mois consacrés à la Langue des Signes et à la culture sourde.

La LSF est une vraie langue, avec ses règles, sa grammaire. Au fil de l'histoire s'est construite une culture sourde que nous avons voulu mettre en lumière avec le projet « Signe avec moi » qui est soutenu par le département des Hautes-Alpes.

La médiathèque a exposé pendant deux mois des planches de BD de l'illustrateur Nikesko, qui à travers ses dessins raconte ses anecdotes d'adulte sourd dans un monde d'entendants. Il a publié deux romans graphiques : Le bruit des gens Tome 1&2 que vous pouvez emprunter à la médiathèque.

Un magnifique spectacle bilingue, langue des signes et français, s'est tenu sur la scène de l'ERC. Les deux comédiennes de la Compagnie Conte ont embarqué les spectateurs dans le monde poétique des contes, mêlant la gestuelle de la langue des signes à la voix. Un spectacle envoûtant et captivant qui a permis de rassembler un public mixte d'entendants et de sourds, le temps d'un instant.



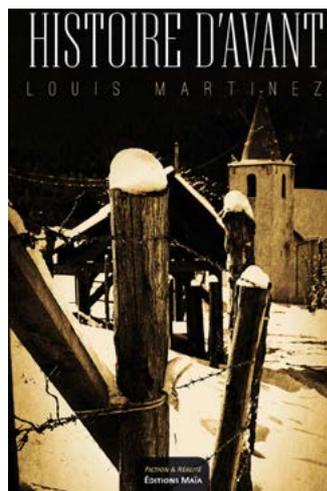
Littérature : Lumière sur Louis Martinez

Originaire de la Vallée du Rhône, il a passé toute son adolescence à Grenoble et c'est en 2004 qu'il tombe sous le charme des Orres, qui lui inspirera son roman Histoire d'avant quelques années plus tard.

S'il commence à écrire dès l'âge de 12 ans, c'est après sa carrière professionnelle qu'il pourra se consacrer entièrement à ses deux passions : l'écriture et la peinture.

Vous pouvez notamment retrouver un de ces tableaux, « Christ », qu'il a offert à la commune et qui a trouvé sa place dans l'église du Mélezet.

L'histoire se déroule dans les années 1920, après la Grande Guerre. Le père Giovanni est envoyé par l'église italienne dans les Hautes-Alpes. Il se retrouve dans le village des Orres où les habitants l'attendent avec impatience car il y a bien longtemps qu'il n'y a plus eu de prêtre. Face à la dévotion



de ses paroissiens, un grand questionnement autour de sa foi va se créer. Des doutes qui vont s'accroître après sa rencontre avec la jeune Camille...

Dans une période d'après-guerre où la vie rurale est dure et rythmée par le travail agricole, Louis Martinez nous emmène dans un roman sombre, tragique mais aussi touchant qui ne laissera pas le lecteur indifférent.

Autres titres disponibles à la médiathèque : **Voiron la**

Nationale, Une petite fille, Rien ne s'efface.



Du côté de la médiathèque

Du 8 juillet au 30 août, la médiathèque change ses horaires pour mieux vous accueillir.

La médiathèque sera ouverte :

lundi de 9h30 à 12h30

mardi de 14h30 à 18h30

mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

vendredi de 9h30 à 12h30.

La médiathèque des Orres fait partie du Réseau des médiathèques Serre-Ponçon à la Page.

PROGRAMMATION

Mercredi 17 juillet à 17h00

Les Orres'lympiades : une visite pleine de défis !

Pendant cette visite guidée inhabituelle, la guide mettra les familles à l'épreuve ! Tour à tour, vous devrez réaliser des défis et combiner vos talents pour marquer un maximum de points, afin que l'histoire du Chef-Lieu des Orres vous soit dévoilée. Une visite pleine de défis pour les familles, à partir de 6 ans.

Gratuit - Rendez-vous à l'église au Chef-Lieu

Réservation conseillée, places limitées. (sous conditions météo)

06 79 16 00 05 ou sur culture@mairie-lesorres.fr

Jeudi 18 juillet à 14h30

Atelier Création de papier végétal

Venez découvrir les secrets de la fabrication artisanale du papier à partir de cellulose issue de plantes communes. Histoire du papier, botanique, biologie végétale et technique seront au cœur de cet atelier.

Gratuit - À partir de 6 ans.

Salle polyvalente Maison Fichet Chef-Lieu

Réservation conseillée, places limitées.

06 79 16 00 05 ou sur culture@mairie-lesorres.fr

Vendredi 26 juillet de 14h00 à 17h00

La médiathèque se déplace à la piscine

On vous attend pour un moment de lecture.

BD, magazines, albums ... à disposition.

Piscine municipale des Orres.

(Sous réserve des conditions météo)

Jeudi 25 juillet à 14h30

Atelier à vos plumes !

Approche de la calligraphie latine avec la Caroline : écriture imposée par Charlemagne, lui-même !

Retrouvez seul, en famille ou entre amis le plaisir du tracé sur le papier.

Écrire : un message, une transmission, une respiration, une posture, une gestuelle, une discipline nécessaire.

Animé par Sophie Savina de l'association Octopus (Matériel fourni - Durée 1h30 environ - À partir de 6 ans. Les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'au moins 1 adulte qui participe à l'atelier - Vous repartez avec votre production).

Salle polyvalente Maison Fichet Chef-Lieu

Gratuit - Réservation conseillée, places limitées.

06 79 16 00 05 ou sur culture@mairie-lesorres.fr

Jeudi 8 août

Festival Famille en Orres de 14h00 à 16h30



Jeu Bouquine

Les livres sortent de la médiathèque. En compagnie de l'association Ludambule, on vous attend pour une après-midi lecture et jeux : jeux de société, jeux en bois...

Gratuit - Lieu : à définir. Se référer au programme de l'OT et sur le site de la mairie des Orres.

Mercredi 14 août à 17h00

Les Orres'lympiades : une visite pleine de défis !

Pendant cette visite guidée inhabituelle, la guide mettra les familles à l'épreuve ! Tour à tour, vous devrez réaliser des défis et combiner vos talents pour marquer un maximum de points, afin que l'histoire du Chef-Lieu des Orres vous soit dévoilée. Une visite pleine de défis pour les familles, à partir de 6 ans.

Gratuit - Rendez-vous à l'église au Chef-Lieu - Réservation conseillée, places limitées. (Sous conditions météo)

06 79 16 00 05 ou sur culture@mairie-lesorres.fr

Jeudi 22 août de 14h00 à 17h00

La médiathèque se déplace à la piscine.

On vous attend pour un moment de lecture.

BD, magazines, albums ... à disposition.

Piscine municipale des Orres.

(Sous réserve des conditions météo)

Exposition du 8 juillet au 30 août

Histoire, Sport & Citoyenneté.

Des Jeux Olympiques d'Athènes 1896 aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Proposée par la CASDEN Banque Populaire.

Une exposition qui retrace les grands moments dans l'histoire des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Gratuit - Sur les heures d'ouverture de la médiathèque.

Les temps forts de l'été



22-23 juin : 2^{ème} week-end de pré-ouverture Bike Park / Girly Ride
 29 juin : Ouverture en continu de la station
 6 juillet : Fête du Grand Vallon - Amontagnage
 Du 11 au 13 juillet : Festival Détox & Bien-Être
 12 juillet : Fête de Pramouton (chapelle Sainte-Marguerite)
 14 juillet : Fête nationale - DJ et feu d'artifice
 28 juillet : Fête de la Madeleine
 Du 29 juillet au 2 août : Game of Trees
 6 août : Concert DJ et feu d'artifice
 Du 6 au 8 août : Festival des Familles en Orres
 Du 9 au 11 août : Les nuits des étoiles
 15 août : Fête des Pompiers
 19 août : Fête des Ribes
 14-15 septembre : Finale Coupe de France VTT DHI
 21-22 septembre : Bike Park Closing

Programme détaillé des animations sur le site de l'Office de Tourisme sur <https://www.lesorres.com/sur-place/evenements-temps-forts-a-venir>

Incl
 Accompagnement à domicile pour vos démarches administratives

Service proposé aux résidents de plus de 60 ans de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Démarches en ligne
Aide aux formalités
Classement de documents
 Service GRATUIT sur rendez-vous
 France services 04 92 22 27 60

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Tri de documents, prise de RDV médical en ligne, demande de renouvellement de pièce d'identité, retraite, impôts... La Communauté de Communes de Serre-Ponçon propose, en partenariat avec l'ADMR de l'Embrunais, un accompagnement dans les démarches administratives à domicile à toutes les personnes de 60 ans et plus, résidentes de l'une des 17 communes du territoire et ayant des difficultés à se déplacer. Ce service **GRATUIT** permet aux seniors de bénéficier d'une aide pour réaliser leurs démarches sur Internet et autres formalités administratives.

Pour plus d'informations et pour prendre rendez-vous avec la conseillère administrative senior, vous pouvez contacter l'Espace France Services d'Embrun au 04 92 22 27 60.

Numéros utiles à connaître et à conserver

Gardez «sous le coude» tous ces numéros, ils pourraient être utiles pour vous ou votre entourage. N'hésitez pas à les communiquer, vous pourrez peut-être aider des personnes.

SAMU 15
POLICE SECOURS..... 17
POMPIERS 18
GÉNÉRAL 112
 (numéro d'appel d'urgence européen)
SOURDS, MUETS ET MALENTENDANTS NUMÉRO D'URGENCE 114
 (accessible via visio, tchat, sms)

NE RESTEZ PAS SEUL !

En plus des N° ci-dessus, au vu des derniers événements dramatiques dans notre pays, qui continuent à toucher les femmes battues et les enfants, adolescents harcelés, qui laissent désespérées des familles; il nous a paru important de rappeler certains Numéros d'aide. Ça ne concerne pas que les autres, même dans nos petites communes. Si vous êtes concerné(e) n'ayez pas honte, c'est vous la victime, alors ne gardez pas le silence, parlez à quelqu'un de confiance pour pouvoir être aidé, protégé ! Des professionnels sont aussi à votre écoute, vous trouverez ci-dessous leurs n° simples à retenir. N'hésitez pas à les communiquer, vous pourrez peut-être aider des personnes.

ENFANCE EN DANGER 119

«pour sauver un enfant»
 Les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-mêmes ou pour un autre enfant qu'ils connaissent.
 - LES ADULTES
 Les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...
 Pour quoi ? Des problématiques de dangers : Violences conjugales, physiques et sexuelles. Inceste, racket, négligence, mineurs en errance, délaissement, cyber harcèlement, contenus choquants, dérives sectaires, exposition aux violences conjugales, jeux dangereux, fugues...
 Quand ? 24h/24 – 7j/7 Le 119 est joignable tous les jours de l'année, même la nuit.
 C'est un numéro d'urgence. Ce n'est pas un jeu, chaque appel pour s'amuser peut empêcher de sauver une vie.
 Appel gratuit; Respect de la confidentialité des appels : l'appel n'apparaît pas sur les factures téléphoniques détaillées.

VIOLENCES CONJUGALES .. 3919

Chantage, humiliation, injures, coups... Les victimes de violences peuvent contacter le 3919. Depuis le 30 août 2021, la plateforme d'écoute des victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles est joignable sans interruption 24h/24 et 7 jours sur 7.
 Gratuit et anonyme.
PREVENTION SUICIDE 3114
 Le taux de suicide en France est l'un des plus élevés des pays européens.
 Entré en fonctionnement depuis le 1er octobre 2021.
 Le 3114 pour apporter une réponse immédiate aux personnes en détresse psychique et à risque suicidaire. Au bout du fil, des professionnels de santé, formés.
 Accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
 Gratuit

CONTRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE 3020

Le 3020 : un numéro d'écoute et de prise en charge au service des familles et des victimes de harcèlement mis en place par Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse Le 3020 est joignable du lundi au vendredi, sauf jours fériés, de 9h à 20h du lundi au vendredi et de 9h à 18h le samedi.

VIOLENCES NUMERIQUES, CYBER HARCELEMENT..... 3018

Pendant numérique du 119, le 3018 est le point d'entrée unique pour conseiller et orienter, prévenir et lutter contre les violences numériques dont sont victimes les enfants, les adolescents dans leur quotidien et aider leurs parents sur toutes les questions liées aux usages numériques des jeunes: cyberharcèlement, revenge porn, chantage à la webcam, surexposition aux écrans, jeux vidéo, exposition à des contenus violents et pornographiques, contrôle parental, paramétrage de compte sur les réseaux sociaux ou encore piratage de compte, usurpation d'identité, etc.
 Outre la mission de signalement, l'équipe du 3018 accompagne, si nécessaire, la victime dans ses démarches auprès des autorités compétentes et l'oriente vers les services spécialisés.

Toujours opéré par E-Enfance, depuis le 13 avril 2021, le 3018, nouveau numéro, gratuit, anonyme et confidentiel, est accessible par téléphone 6 jours sur 7, de 9 heures à 20 heures. Le service est également disponible sur 3018.fr par tchat en direct, via Messenger et WhatsApp.



Mairie des Orres
 Chef-Lieu
 2, rue Dessus Vière
 05200 Les Orres
 Tél. 04 92 44 00 40
www.mairie-lesorres.fr

